



Phil Worthington, Maria Kalin, Hanne van Walle, Flora Peschanski, Gesa Karrenbrock, Laura Stefani, Ignacio Loring Cafarena

CCBE Info *Édition spéciale*

Les avocats européens à Lesbos

ÉDITORIAL - LE MONDE EN ENFER

Ce début du XXI^e siècle ressemble étrangement au siècle précédent.

On massacre à Alep en toute impunité et sous le regard consterné et impuissant des démocraties. On assassine en silence au Yémen, loin des caméras, loin du tumulte et avec le soutien intéressé de certaines démocraties. On décapite et on lapide à Raqqa sous les regards des réseaux sociaux et d'internet et ce à simple fin de propagande. On arrête massivement en Turquie et on transforme le pays en un camp de rétention des réfugiés avec le soutien de l'Union européenne.

Le droit international semble impuissant. L'ONU redevient un sujet de risée et un « machin » comme le disait le Général de Gaulle, ancien Président de la République française. Les nationalismes, toujours menaçants et bellicistes, semblent – dans de nombreux pays européens et dans le monde – triompher lors de chaque vote, qu'il s'agisse d'élections ou de référendums.

Certains avocats n'échappent en rien à cet égoïsme national qui semble submerger toutes les idées. Néanmoins, ils continuent majoritairement de croire au Droit et tentent d'humaniser la mondialisation.

Le Conseil des barreaux européens poursuit, avec le DAV (barreau allemand), son opération : Les avocats européens à Lesbos.

Chaque semaine, des avocats venant de toute l'Europe se

rendent au centre de rétention de Moria, sur l'île de Lesbos, pour prodiguer conseils et défense. Ils sont attendus, avec impatience, par les réfugiés qui n'ont pas d'autre accès au Droit et à la Justice. Les avocats travaillent dans des conditions difficiles. Depuis juillet 2016, trois incendies ont eu lieu. Mais les candidats pour fournir cette aide juridique continuent d'affluer. Les avocats se mobilisent parce qu'ils sont conscients de la nécessité de défendre les droits fondamentaux des milliers de réfugiés provenant d'Afrique ou du Moyen-Orient qui débarquent, chaque jour, sur les côtes européennes. Ils savent que des centaines meurent, emportés par les flots. Ils connaissent les problèmes des plus vulnérables. Nombreux sont les enfants qui arrivent seuls, sans aucune aide et qui, parfois, sont immédiatement récupérés par les filières qui font du trafic de main d'œuvre ou d'organes. Nombreuses sont les femmes ayant subi, sur le trajet, des agressions sexuelles et qui sont contraintes par des filières criminelles à se prostituer. L'Europe ne peut accueillir toute la misère du monde. Mais cette Europe, riche et prospère comparée aux autres parties du monde, doit prendre sa part et assurer aux réfugiés l'aide humanitaire indispensable. Ce sont les juridictions européennes qui continueront à approfondir l'espace juridique de protection et d'asile que constitue l'Europe. Ces juridictions auront besoin des avocats pour les aider à construire cette Europe que nous aimons.

Michel Benichou
Président du CCBE

SITUATION SUR LE TERRAIN DES AVOCATS EUROPÉENS À LESBOS

Ces derniers mois ont vu le projet des avocats européens à Lesbos passer de sa phase initiale d'établissement à sa mise en œuvre complète. Au cours de cette période, le projet a pu augmenter sensiblement le nombre de personnes qu'il a assistées à la recherche d'une protection internationale. Nous avons maintenant conseillé plus de 550 personnes au centre d'accueil et d'identification de Moria à Lesbos, en mettant l'accent sur la prestation de premiers conseils en vue des entretiens de demande d'asile. Avec la prolongation du projet, annoncée récemment, il sera possible d'aider encore beaucoup plus de personnes.

En même temps, l'assistance fournie par le projet répond à un besoin de plus en plus pressant. Il y a officiellement près de 5 000 personnes à Moria, dont l'environnement est très dur. Des milliers de personnes (dont des centaines de femmes et d'enfants) vivent sous de petites tentes pendant les mois froids d'hiver. Ils sont frustrés par les conditions et la lenteur du processus d'asile. Ils pensent que l'Europe les a oubliés. Dans de telles circonstances, l'offre d'une assistance juridique gratuite par des avocats spécialisés en droit d'asile de toute l'Europe est cruciale.

Mis à part le projet des avocats européens à Lesbos, aucune autre organisation n'offre d'assistance juridique à ces personnes avant leur entretien de demande d'asile. Sans notre projet, la quasi-totalité d'entre eux se lanceraient dans le processus d'asile sans conseils juridiques et passeraient l'entretien de demande d'asile sans avoir consulté un avocat. Notre projet joue donc un rôle majeur, et sa valeur est reconnue par d'autres organisations. Nous recevons par exemple des dossiers de toutes les ONG et agences principales opérant à Moria.

Au cours des six derniers mois, j'ai accueilli 27 volontaires à Lesbos dans le cadre du projet Les avocats européens à Lesbos.



Ils ont tous travaillé très dur et ont fait preuve d'un engagement hors du commun dans le projet, travaillant durant de très longues heures et pendant les week-ends dans des conditions souvent difficiles. Le projet a bénéficié d'une si grande diversité de points de vue et d'expertise qu'il en est unique : aucun autre projet ne repose sur les compétences, les connaissances et l'expérience de tant de juristes experts. Ils ont tous apporté une aide inestimable à Lesbos et continuent très souvent à prêter main forte lorsqu'ils rentrent chez eux. Ils sont d'excellents ambassadeurs du projet et de l'Europe en général. C'est un privilège de travailler avec eux et ils font honneur à leur barreau et à notre profession.

Philip Worthington,
Coordinateur du projet Les avocats européens à Lesbos

LES AVOCATS EUROPÉENS À LESBOS, UN SUCCÈS POUR LA PROFESSION

L'hiver dernier, des témoins ont vu une Syrienne grimper sur un conteneur du camp d'accueil de Moria en s'écriant : « Ils ne me donnent pas accès à un avocat ». C'est dans cet esprit que les représentants du CCBE et du DAV (barreau allemand) ont rapidement établi le projet sous la direction du président du comité Migration du CCBE, David Conlan Smyth (Irlande). Cela n'aurait pas été possible sans notre chef de projet Phil Worthington, qui n'est pas seulement responsable de nos opérations à Lesbos, mais également ambassadeur du projet *Les avocats européens à Lesbos* au sein de la communauté d'aide humanitaire.

J'ai eu la chance d'aller observer le projet sur place en novembre 2016. Il était formidable de voir comment Phil Worthington et les bénévoles améliorent véritablement le sort des personnes bloquées à Lesbos. Les conseils que les bénévoles du projet venus de toute l'Europe leur apportent sont souvent des conseils tout à fait simples, des premiers conseils. Mais comme nous le savons tous, il s'agit des premiers conseils dans des situations dont le cours est fixé et dans lesquelles de graves erreurs peuvent être commises.

Le besoin de conseils juridiques était perceptible à Moria : c'est pourquoi davantage d'avocats bénévoles sont maintenant présents simultanément à Lesbos.

Le projet lui-même devrait prendre fin après juillet 2017. Ce qui est crucial maintenant, c'est de veiller à ce que l'expérience, le réseau et la réputation que nous avons acquis grâce au projet ne soient pas perdus, même si nous savons que notre aide ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan. Mais, au-delà de ça, nous avons appris (et d'autres organisations humanitaires l'ont sûrement remarqué avec le travail de nos bénévoles) que les conseils juridiques des avocats indépendants font partie intégrante de l'aide humanitaire d'urgence. Cela s'applique non seulement à la situation des réfugiés, mais aussi à de nombreuses situations d'urgence. Il s'agit, en plus du soutien envers Les avocats européens à Lesbos, d'un objectif primordial du DAV.

Cord Brüggmann
Directeur général du *Deutscher Anwaltverein* (barreau allemand)



Le projet a prêté assistance à plus de **525** personnes

venant de **31** pays différents



27 bénévoles

de **10** pays européens différents



APPEL AUX AVOCATS BÉNÉVOLES

Nous acceptons désormais les candidatures pour la période allant de **janvier à juillet 2017**.

L'équipe travaillant à Lesbos est composée d'avocats de pays européens sélectionnés à partir d'une liste de réserve pour des missions de courte durée (au minimum trois semaines). Ces avocats travaillent au pro bono mais leurs frais sont pris en charge. Leur rôle est de fournir des conseils juridiques aux migrants nécessitant une protection internationale et de communiquer des rapports hebdomadaires de leurs activités. Ils bénéficient du soutien du personnel de terrain engagé à plus long terme afin d'assurer une présence permanente dans le cadre du projet.

Les avocats qui souhaitent participer au projet doivent répondre aux critères suivants :

- **pouvoir passer au moins trois semaines à Lesbos ;**
- **bénéficier d'une formation ou d'expérience en droit d'asile et en droit de la protection internationale ;**
- **avoir une bonne maîtrise de l'anglais (celle-ci sera évaluée).**

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter info@europeanlawyersinlesvos.eu.

Le formulaire de candidature est téléchargeable [ici](#).

PARRAINAGES

Le projet Les avocats européens à Lesbos est possible grâce à la générosité des barreaux suivants :

Le barreau andorran, Avocats.be, le barreau flamand, *Nederlandse Orde van Advocaten bij de Balie te Brussel*, le barreau bulgare, le barreau tchèque, le barreau danois, le barreau finlandais, le Conseil National des Barreaux, la Conférence des Bâtonniers, les barreaux de Grenoble, Lyon, Rennes, Paris, Strasbourg, et Seine-Saint-Denis, *Law Society and Council of the Bar of Ireland*, le *Consiglio Nazionale Forense*, le DAV, le BRAK, le barreau du Liechtenstein, le barreau lituanien, le barreau norvégien, *Krajowa Izba Radców Prawnych*, *Ordem dos Advogados Lisboa*, UNBR, le barreau espagnol, le barreau suisse, *Ordine degli avvocati del Cantone Ticino*, l'Ordre des avocats Vaudois, le barreau néerlandais, *Law Society of Scotland*, *Bar Council of England and Wales*, *Law Society of Northern Ireland* et la Fédération des barreaux d'Europe.

Nous remercions les organisations suivantes :

